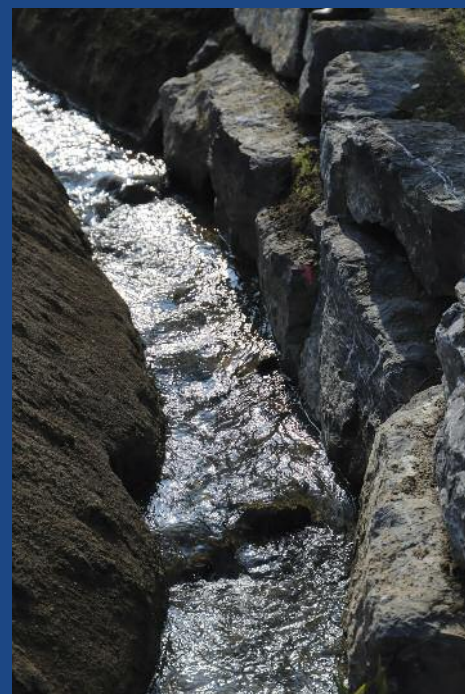
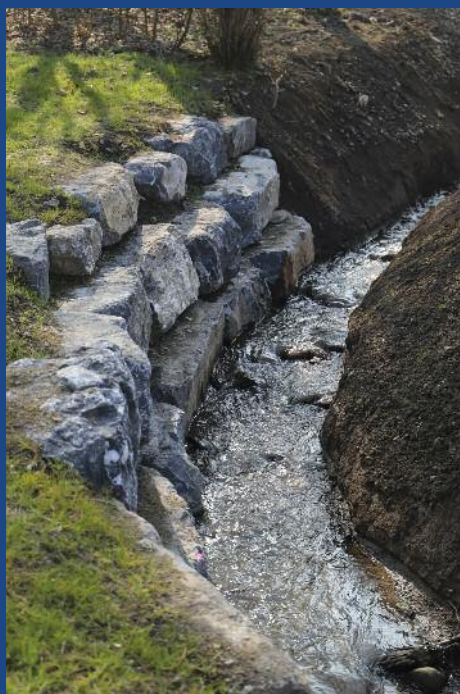
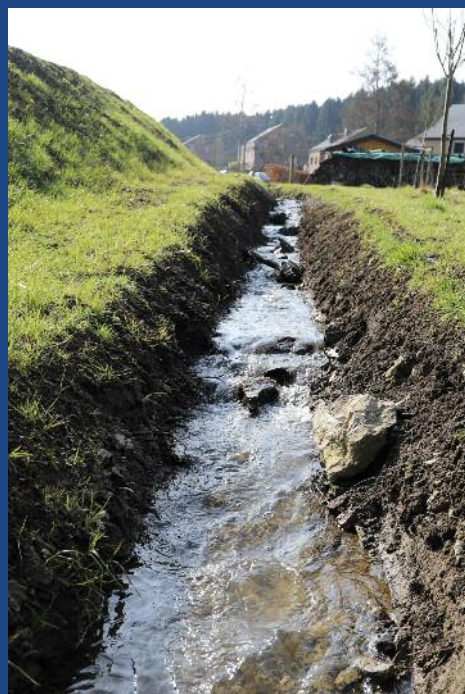




TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Avril 2018- n° 173

Réouverture du ruisseau du village à Resteigne



Photos : ©yves.p@skynet.be

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



*Outils
Gruslin sprl*

**Matériels - Outils de Jardin
et Forestiers - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!
d'avance!*



*Depuis plus
de 75 ans*

Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be

DELVENNE Frères



Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de Bouges 49
4927 RESTEIGNE

Tel : 084/38.84.00

<https://wallux.com/marbrerie-delvenne-tellin>

d'Alzon Collège

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

Les inscriptions sont possibles dès le 23 avril, chaque jour ouvrable
de 8 h à 16 h 30 (12h30 le mercredi), ou sur rendez-vous.

Durant les vacances d'été, une permanence sera assurée
du 1er au 14 juillet et du 16 au 31 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.



rue de Han, 1
6927 Bure
☎ 084/36 02 80
☎ 084/36 62 49
www.dalzon.be

JP JACQUET
LALLEMAND

RAMONAGE - TUBAGE

084 / 21 34 28

0474 / 55 74 65

jacq1976@hotmail.be

MT
CONSTRUCTION

Construction - Rénovation - Transformation

Maçonnerie pierre naturelle

Martial Thiteux
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE

0484/72 89 90

m.thiteux@skynet.be

DEVIS GRATUIT



Le mot de la Directrice générale

Cher(e) citoyen(ne),

Nous voici donc à moins de 6 mois des élections communales du 14 octobre 2018, en vertu des articles 86 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, les différents groupements politiques communaux ne sont plus autorisés à rédiger de texte d'information dans le présent bulletin communal. Il me revient donc de vous rédiger l'éditorial du présent bulletin et le compte rendu du Conseil Communal.

Moment oh combien mouvementé que cette période pré-électorale, tant pour nos mandataires et candidats que pour l'administration !

Mais comme j'ai eu l'occasion de le dire lors des vœux de nouvel-an, l'administration se doit fonctionner au bénéfice de l'ensemble des usagers et de rester loyale et neutre.

Il devient de plus en plus difficile d'assumer l'ensemble des tâches et obligations qui nous sont imposées par l'Europe, le Fédéral ou le Régional avec nos faibles moyens financiers et humains. Nous n'avons pas les profils de compétences (juristes, économistes, ingénieurs,...) présents dans les plus grosses communes qui disposent de spécialistes dans bien des domaines mais nous devons néanmoins assurer les mêmes missions. Soyez donc indulgents lorsque vous avez affaire à un membre du personnel débordé ou stressé. Lorsque dans un service de deux personnes, l'une est malade ou en congé, il reste 50% de l'effectif. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour tous les remercier. Ils savent que cette année sera particulièrement difficile, mais nous assumerons.

C'est également pour ces raisons qu'il nous reste peu de ressources pour des projets particuliers qui doivent toujours faire l'objet d'une analyse particulière sous l'aspect de l'intérêt général.

Vous trouverez dans le présent bulletin, sous les rubriques habituelles, outre les informations générales des différents services, les immanquables rendez-vous pour l'aide au remplissage des déclarations de contribution, le compte rendu du dernier conseil communal, le détail sur les nouvelles primes Energie et Rénovation de la Région Wallonne et l'organisation des plaines de vacances.

Vous constaterez aussi que nous lançons deux appels à candidature pour le recrutement des remplaçants de Monsieur Devalet et Madame Wyns qui ont choisi de poursuivre leur carrière sous d'autres cieux. Merci à eux pour le travail effectué au sein de notre administration.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et à vous donner rendez-vous fin juin.

Annick LAMOTTE,
Directrice Générale

Echos de nos Clochers nr 173 SOMMAIRE

1. Administration

Echos de nos Clochers nr173
Le mot de la Directrice Générale
Des nouvelles du Conseil Communal
Primes Energie et Rénovation en Wallonie
Recrutement d'un Agent Technique D7
Recrutement d'une employée D4
Recrutement «étudiant Well'Camp»
Vente de bois de chauffage
Été Solidaire – Appel à candidatures
Elections Communales du 14/10/2018 – Constitution des bureaux de vote
Aide au remplissage des déclarations

2. Travaux

Quoi de neuf sur les travaux ?

3. Police

Moniteur de sécurité

4. C.P.A.S

Les 4èmes primaires de Resteigne ont « la fureur de lire »

5. Extrascolaire

Activités vacances d'été 2018 organisées par le CPAS

6. Tourisme

Nouveau rendez-vous entre professionnels du Tourisme
Marché du Terroir
Pass Chevetogne

7. Divers

Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire.
Aidants proches
Cours de danse de salon

8. Agenda

Les manifestations et festivités à venir
25ème Transforestière
29ème Marché aux fleurs
Agenda Maison de la Culture
Marche ADEPS
Souper de la Fonderie



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 174.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 18 juin au vendredi 22 juin 2018.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante mariane.remacle@tellin.be pour le vendredi 18 mai 2018 à minuit.

REMACLE Mariane

Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux des 20 février et 27 mars 2018, à savoir approbations :

Conseil Communal du 20 février 2018.

- Du rapport annuel 2017 du conseiller Energie ;
- Des clauses particulières pour la vente des bois pour l'exercice 2018 ;
- Des travaux forestiers pour un montant de 49 990,23€ TVAC sur le budget communal et 40 956,25€ sur 1/5ème provisionnel chasse ;
- Du dossier modificatif à introduire dans le cadre du Fonds Régional d'Investissement Communal 2017-2018 pour la réfection de la voirie Léon Charlier (la distribution d'eau ayant quant à elle été budgétisée pour 2018 également) au fin d'obtenir le subside prévu de 141.714,00 € ainsi que des conditions du marché pour la désignation de l'auteur de projet pour ces travaux pour un montant estimé à 14.999,99 €, 21% TVA comprise pour la partie « voirie » et 9.000,00 € HTVA pour la partie « distribution d'eau » ;
- De la convention prise avec le DST dans le cadre du bail 2018 en ce qui concerne l'entretien des cours d'eau non navigables ;
- Du transfert par le Service Social Collectif de l'assurance « couverture santé » du personnel communal à AG Insurance ;
- Du renouvellement de la convention « passage du car sanitaire de l'ONE » ;
- De la modification de la convention prêt à usage de l'ancien contenu du Musée de la Cloche avec l'ASBL Tellin-Fonderie.

Conseil Communal du 27 mars 2018

- De la demande de mise à sens unique de la Rue Al'Quère à Tellin ;
- De la convention 1771 avec le Contact Center de Crise ;
- Du nouveau Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à l'égout ;
- Du rapport financier 2017 du Plan de Cohésion Sociale ;
- De la modification des statuts administratif et pécuniaire et du règlement de travail – 2018 ;
- De la situation 2017 suite à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ;
- De la fixation des conditions de recrutement d'un agent technique contractuel APE D7, de la composition de la commission de sélection et du profil de fonction ;
- De la fixation des conditions de recrutement d'un(e) employé(e) contractuel(le) APE D4, de la composition de la commission de sélection et du profil de fonction ;
- De l'appel à projet "pour la mise en conformité et l'embellissement des cimetières" ;
- De la convention de réquisition des parcelles 738a2 et 738z pour travaux forestiers ;
- Du marché de remplacement des vitrines extérieures d'affichage communal.

Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.



Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont

Tel : 061/620.160

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

<http://energie.wallonie.be>

Permanences à :

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)

Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)

Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)

Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)

Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)

Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h-16h)

Primes Energie et Rénovation en Wallonie : Des subventions qui explosent pour les particuliers !

Depuis le 1er mars 2018, la plupart des primes énergie et rénovation ont vu leur montant augmenter de manière significative ; certaines, comme l'isolation du toit, ont même été triplées ! Autre nouveauté : les surfaces subsidiées à l'isolation sont passées à 150 m²/an.

NB : Un avertissement préalable doit être envoyé à l'Administration wallonne avant tous travaux !
Recevez les formulaires et vérifiez les conditions d'octroi auprès des Guichets Energie Wallonie.

Résumé des aides aux logements disponibles en Wallonie :

- **les primes ENERGIE :** isolation du toit/des murs/du sol, certains systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, réalisation d'un audit énergétique ;
- **les primes RENOVATION :** pour le remplacement des menuiseries extérieures, les travaux de toiture, l'assèchement/la stabilité des murs et sols, la mise en conformité de l'électricité, etc. ;
- **la prime QUALIWATT** pour les installations photovoltaïques < 10 kWc
(attention, uniquement pour les installations réceptionnées avant le 1/7/2018 !)

Et si vous hésitez encore, sachez que les prêts à 0% (ECO/RENOPACK) sont toujours d'actualité pour vous aider à franchir le pas !



COMMUNE DE TELLIN

L'administration communale de Tellin procède à l'engagement D'un agent technique D7 contractuel APE à temps plein

La fonction :

Sous la responsabilité de l'agent technique en chef, l'agent technique D7 est chargé de l'organisation et de la direction des travaux des équipes d'ouvriers du service technique de la Commune. A ce titre, il constitue la courroie de transmission entre le bureau technique et les équipes de terrain (voirie, bâtiments, espaces verts, propreté et services transversaux). Il établit les plannings en fonction des tâches et des priorités fixées par sa hiérarchie et il suit au quotidien l'exécution du travail confié aux ouvriers.

Il agit avec intégrité et professionnalisme dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veille à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Il se montre capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction.

Tâches :

Le (la) candidat (e) sera chargé de :

- Réaliser, en collaboration avec le bureau technique, le planning hebdomadaire des équipes, en effectuer le suivi et l'adapter de manière cohérente en cas d'imprévus ;
- Définir les modes opératoires, fixer les objectifs et assurer la réalisation finale des travaux des différentes équipes ;
- Gérer les urgences quotidiennes ;
- Communiquer tout problème et proposer des solutions au supérieur hiérarchique ;
- Rédiger des notes de situation à destination de ses supérieurs hiérarchiques ;
- Relayer les constats et les demandes de terrain à sa hiérarchie ;
- Etre à l'écoute de la population et assurer le suivi des demandes d'intervention moyennant accord et/ou avis de la hiérarchie ;
- Assurer le compte des heures prestées (heures suppl., travaux prestés pour tiers, ...) ;
- Veiller à la propreté et au nettoyage des chantiers à l'issue du travail ;
- Veiller au soin apporté au poste de travail, au matériel et aux véhicules ;
- Gérer les stocks, préparer les commandes et contrôler, les marchandises et le matériel ;

- Gérer la flotte roulante (inventaire, carnet de route, contrôle technique, entretien, ...) ;
 - Gérer le personnel (présences, maladies, congés, ...) et veiller au respect du règlement de travail et des règles de déontologie ;
 - Effectuer les rappels à l'ordre nécessaires et transmettre les rapports disciplinaires au supérieur hiérarchique ;
 - Faire appliquer les normes de prévention, sécurité et bien-être au travail en vigueur (procédures, équipements, vêtements de travail, mesures grand froid et canicule, ...)
 - Assurer la bonne marche du service même en son absence en établissant des fiches de procédure et en assurant la gestion des ordres de travail ;
 - Assurer le service d'hiver en alternance avec l'agent technique en chef.
- Le descriptif de fonction complet peut être fourni à la demande.

Les conditions de recrutements :

1. citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail et d'un permis de séjour) tel que repris dans le décret du 10/07/2013 ;
2. avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
3. jouir des droits civils et politiques ;
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
6. être âgé de 18 ans au moins ;
7. être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui requis pour un emploi à l'échelle D7 à savoir un diplôme de l'enseignement secondaire technique supérieur ;
8. disposer d'une expérience minimale de 2 années dans le domaine d'activité considéré ;
9. être titulaire du permis de conduire cat. B - la possession du permis C est un atout ;
10. une expérience en gestion d'équipe constituera un atout pour cette fonction ;
11. disposer du passeport APE ;

12. réussir un examen de recrutement :

- Epreuve écrite : portant sur les connaissances générales et professionnelles requises par la fonction.
- Epreuve d'aptitude aux fonctions dirigeantes organisée par un organisme extérieur spécialisé.
- Epreuve orale : conversation permettant d'évaluer les aptitudes et un entretien approfondi qui permet d'évaluer la personnalité et les motivations à exercer la fonction.

Seuls les candidats ayant réussi une épreuve participeront à l'épreuve suivante.

Minimum requis : 60% dans chaque épreuve et 60% au global.

Une réserve de recrutement d'agent technique contractuel D7 sera constituée. La durée de validité de la réserve est de deux ans.

Contrat :

Contrat de travail à temps plein CDI au terme d'un premier CDD de 1 an, si évaluation positive.

Echelle de traitement de 28.907,98€ à 43.081,68€ bruts annuels indexés + pécule de vacances et allocation de fin d'année.

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé utile à la fonction et de toutes les années effectuées dans le secteur public.

Candidatures :

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste, à Monsieur le Bourgmestre, rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN, pour le 26/04/2018 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Une copie du diplôme ;
- Le passeport APE.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administration communale (084/36.61.36)

La Directrice Générale,
(s.) A. LAMOTTE.
Le Bourgmestre,
(s.) J-P. MAGNETTE.

COMMUNE DE TELLIN

L'administration communale de Tellin procède à l'engagement

D'un employé d'administration D4 contractuel APE à temps plein

La fonction :

L'employé(e) d'administration D4 gère les activités liées à la préparation et au suivi pratique des dossiers. Il/elle assure la circulation de l'information dans l'administration. Il/elle est en charge, sous la responsabilité de son chef de service, du secrétariat et de la gestion des dossiers du service auquel il/elle est affecté(e). Il/elle pourra suppléer le titulaire du service en cas d'absence.

Tâches.

Le (la) candidat (e) sera chargé de :

- Accueil téléphonique, prise de rendez-vous ;
- Assurer l'accueil et renseigner les usagers ;
- Répondre aux demandes d'information des usagers ;
- Rédiger des textes divers (actes administratifs, courriers, compte rendus, procès-verbaux, rapports aux instances décisionnelles, délibérations,...) ;
- Trier, classer, archiver dans le respect des procédures applicables et rechercher des documents usuels ;
- Constituer, traiter et assurer le suivi des dossiers confiés par son chef de service ;
- Informer sa hiérarchie sur le suivi des tâches ;
- Utilisation de logiciels propres à la fonction ;

Le descriptif de fonction complet peut être fourni à la demande.

Les conditions de recrutement :

1. citoyen ou non de l'Union Euro-

péenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail et d'un permis de séjour) tel que repris dans le décret du 10/07/2013;

2. avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
6. être âgé de 18 ans au moins;
7. être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui requis pour un emploi à l'échelle D4 à savoir un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur;
8. disposer du passeport APE ;
9. réussir un examen de recrutement
 - Epreuve écrite : portant sur une dictée, le CDLD, les connaissances de l'outil informatique et les connaissances de base en marchés publics
 - Epreuve orale : conversation permettant d'évaluer les aptitudes et un entretien approfondi qui permet d'évaluer la personnalité et les motivations à exercer la fonction.

Seuls les candidats ayant réussi une épreuve participeront à l'épreuve suivante.

Minimum requis : 60% dans chaque épreuve et 60% au global.

Une réserve de recrutement d'employé d'administration D4 sera constituée. La durée de validité de la réserve est de

deux ans.

Contrat

Contrat de travail à temps plein CDI au terme d'un premier CDD de 1 an, si évaluation positive

De 25.389,77€ à 38.709,02€ bruts annuels indexés (index 1.6734) + pécule de vacances et allocation de fin d'année
Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé utile à la fonction et de toutes les années effectuées dans le secteur public

Candidatures :

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste, à Monsieur le Bourgmestre, rue de la Libération 45 à 6927 TELLIN, pour le 26/04/2018 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Une copie du diplôme ;
- Le passeport APE.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administration communale (084/36.61.36)

La Directrice Générale,
(s.) A. LAMOTTE.
Le Bourgmestre,
(s.) J-P. MAGNETTE.

« ETUDIANT WELL'CAMP » Pour les périodes du 02/07 au 03/08 et 06/08 au 31/08

Mission

Accueil des camps sur le territoire communal avec comme activités principales :

- Se faire connaître préliminairement auprès des principaux services de la commune susceptibles d'avoir un lien avec les Mouvements de Jeunesse ainsi qu'auprès des propriétaires ;
- S'annoncer ou se faire annoncer par les services communaux en vue de prévoir une visite à un moment opportun ;
- Visiter dans les premières 48h le camp ;
- Rester à disposition pendant toute la durée du camp;

- Relayer les informations auprès de l'administration communal ;
- Vérifier dans les dernières 48h du camp que tout s'est bien passé, de rappeler les règles à respecter avant le départ et faire le point avec les responsables sur le séjour ;
- Rédiger un rapport général sur le déroulement des camps.

Profil

L'étudiant devra :

- Etre en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur au minimum.
- Avoir une bonne connaissance en néerlandais.
- Connaître Tellin et sa région.

Etre titulaire du permis B avec une voiture à disposition ou titulaire du permis AM avec une mobylette à disposition.
L'étudiant prestera du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Les candidatures (+ CV, copie diplôme et extrait de casier judiciaire) devront parvenir pour le **16 mai 2018** au plus tard à l'adresse suivante :

Administration Communale
Monsieur MAGNETTE Jean-Pierre,
Bourgmestre
Rue de la Libération, 45
6927 TELLIN
Pour tout renseignement :
Mme GOLINVAUX Valérie au
084/36.61.36

Vente de bois de chauffage

Le Collège communal procédera à la vente publique aux enchères de 25 lots de **bois de chauffage** le vendredi 04 mai 2018 à 19h00 à la salle Concordia de Tellin.

Le catalogue de vente peut être obtenu à partir du 18/04/2018.

Les acheteurs doivent obligatoirement s'inscrire avant le 02/05/2017 à 12h00

(Service urbanisme, bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi/vendredi de 13h à 16h).

Les acheteurs extérieurs à la commune doivent se munir d'une composition de ménage pour s'inscrire.

Présence physique obligatoire à la vente.

Nouveau : Les lots retirés ou invendus seront, sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en une séance publique qui aura lieu à la salle du conseil communal, à RESTEIGNE, le mardi 15 mai 2018 à 13 heures.



Appel à candidatures pour les jeunes entre 15 et 21 ans.

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, permet aux communes d'engager des jeunes sous contrats d'étudiants et développer leur sens de la citoyenneté en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement.

Si vous êtes intéressés par un job étudiant durant ces vacances d'été, vous pouvez envoyer votre candidature pour le **04 mai 2018 au plus tard** à :
Françoise VANLAERE ou DORY Isabelle
candidature Été solidaire, 45 rue de la Libération – 6927 Tellin



ELECTIONS COMMUNALES & PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018

ASSESEURS VOLONTAIRES

Comme le prévoit le décret du 09 mars 2017 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, il est possible de faire appel à des assesseurs volontaires en vue de la constitution des bureaux électoraux. La condition principale à respecter est d'être électeur de la Commune au jour de l'arrêt des listes (1er août 2018). Il existe aussi toute une série d'incompatibilités à exercer ces fonctions. Nos services vous renseigneront volontiers à ce sujet.



Le volontariat ne confère aucun droit de préséance lors du choix des assesseurs. Ce choix est toujours laissé à l'appréciation du président de bureau communal. Toutefois, il est clair que si des volontaires se sont donnés à connaître, les différents bureaux seront constitués en mixant les assesseurs désignés et les volontaires.

Toute personne intéressée devra adresser au Collège communal un écrit (ou via e-mail : college@tellin.be) **AVANT le 10 SEPTEMBRE 2018**, date à laquelle les listes officielles de candidats assesseurs sont remises au président du bureau communal.

Pour tout renseignement utile :

BRILOT Patrick – 084/374289 – patrick.brilot@tellin.be
COME Virginie – 084/374281 – virginie.come@tellin.be

Aide au remplissage des déclarations

Les fonctionnaires des contributions sont à Tellin pour vous aider.

MERCREDI 16 mai 2018
de 9h00 à 12h00

TELLIN – Hall Polyvalent

(rez-de-chaée : local " La Capucine)



Quoi de neuf sur les travaux ?

Bâtiments publics :

Les travaux de construction d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Resteigne ont commencé début janvier. Ils sont réalisés par l'entreprise GERARD Constructions de Bertrix.

Nous espérons que l'hiver est maintenant derrière nous et que ceux-ci vont pouvoir se poursuivre sans encombre.

Pascal PETIT

Agent Technique en chef Service Travaux

Journées « ramassage déchets » :

La Commune de TELLIN a participé ces 23 et 24 mars à la journée ramassage. Nous remercions tous les bénévoles, les services communaux ainsi que les écoles pour le travail réalisé.



Malheureusement, nous constatons que certaines personnes ne prennent pas conscience de l'environnement dans lequel elles vivent et continuent à jeter leurs déchets et canettes le long des routes....



Police
ZP Semois et Lesse

La Zone de Police SEMOIS ET LESSE en partenariat avec les autorités communales lance son Moniteur de sécurité

Le **Moniteur de sécurité** est une enquête menée auprès de la population à propos de différents thèmes en matière de sécurité. Cette enquête interroge le citoyen sur **son sentiment d'insécurité, sur les problèmes de quartier, sur la prévention, sur la victimisation et sur la qualité des actions des services de police.**

L'initiative est organisée par la police, en collaboration avec le SPF (Service public fédéral) Intérieur et les autorités locales.

Les informations qui seront recueillies contiennent des indicateurs précieux pour l'élaboration de la **politique de sécurité de votre commune.** Par conséquent, nous vous demandons de réserver un accueil favorable à cette enquête en prenant le temps nécessaire pour répondre aux questions.

Votre collaboration est donc d'une grande importance.

Vous pouvez participer simplement en complétant le questionnaire que vous recevrez par voie postale, soit en ligne sur internet, soit dans la version « papier ». Vos réponses seront traitées de façon totalement anonyme.

D'un point de vue pratique, les différents questionnaires concernant le Moniteur de sécurité seront diffusés à partir de la mi-mars de cette année. Les personnes sélectionnées selon un échantillon statistique aléatoire recevront les formulaires relatifs à l'enquête dans leur boîte aux lettres. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2019 afin qu'ils puissent être inclus dans les différents plans politiques.

Nous vous remercions par avance pour votre participation!



Les élèves de 4^{ème} primaire de Resteigne ont « la fureur de lire »



Chaque année un concours est organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles autour d'une sélection de livres d'auteurs belges afin de promouvoir ceux-ci auprès des enfants. Ils sont invités à « créer autour du livre » de leur choix. Originalité, imagination, création... tout est permis !

Cette année, très motivée par ce beau projet, j'ai proposé à Monsieur Benoît de participer à ce concours... Une belle collaboration entre la Passerelle (école de devoirs) et les élèves de 4^{ème} primaire de Resteigne est donc née. Après avoir choisi notre livre, « Sortie de joueur » de Sophie Daxhelet, notre aventure a commencé ! Nous avons d'abord découvert le livre et l'univers littéraire en classe. Ensuite nous avons eu la chance de recevoir l'auteur et de pouvoir l'interviewer ainsi que de faire un atelier lec-

ture en sa compagnie. Rencontre très riche et très appréciée de tous. Et puis, il a fallu trouver une idée pour créer autour du livre de manière originale... c'est là qu'une idée folle m'est venue... Créer un court-métrage inspiré de l'histoire de « Sortie de joueur » mais retravaillé pour nos élèves...

Après quelques séances d'écriture, un scénario a vu le jour où chacun a trouvé un rôle taillé pour lui ! Mais pour ne pas faire dans la facilité, une partie de l'histoire se déroule à Bruxelles...

Création du décor, des costumes, tournage à l'école et dans le village pour enfin partir pour notre grande expédition avec toute la classe pour le tournage dans la capitale !!

Une journée froide mais fantastique ! Chacun connaissait parfaitement son texte et nous avons pu tourner toutes

les scènes que nous voulions... Une superbe journée pour les enfants ! Pour terminer, quelques heures devant l'ordinateur pour faire le montage et voilà un projet qui se termine en apothéose par la création de notre DVD. Projection du produit fini en classe, des mines réjouies et fières du travail accompli ! Nous avons donc envoyé notre projet terminé à Bruxelles pour la participation au concours...

Résultats le 5 mai !

Chaque élève a reçu un DVD en cadeau qu'il a pu faire découvrir avec beaucoup de fierté chez lui !

J'espère pouvoir mettre le court-métrage en ligne sur le site internet de la commune de Tellin bientôt pour ceux qui souhaitent le découvrir.

Je remercie mes supérieurs pour la confiance accordée pour ce beau projet ainsi que Monsieur Benoît avec qui ce fut un plaisir de travailler... mais surtout aux élèves de 4^{ème} année, intéressés, motivés, agréables, toujours de bonne humeur avec qui j'ai passé des heures enrichissantes.

Bravo à tous !

Pour l'école de devoirs,
Stéphanie DESPAS
eddlapasserelle@tellin.be
084/38 76 14





Activités vacances d'été 2018 organisées par le CPAS.

Les activités se dérouleront du **9 juillet au 24 août**.

Vous pouvez découvrir le programme complet et détaillé sur le site internet de la commune à partir du 25 avril ou en demandant un exemplaire par mail ou téléphone au 084/387614 ou 0499-967268 ou francoise.vanlaere@tellin.be

Informations générales

Horaire, prix, conditions et inscriptions

Age : 2ans1/2 à 12 ans. Les enfants sont répartis en 3 groupes suivant les âges.

Rappel: Les enfants avec des langes, ne sont pas admis.

Horaire : 9 heures à 12 heures
13 heures à 16 heures

Possibilité d'une garderie à la Capucine de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 17h30

Uniquement pour les parents qui en font la demande. (Inscription préalable obligatoire.

L'inscription se fait **uniquement** par téléphone ou par mail : 084/38.76.14 ou 0499/697268 francoise.vanlaere@tellin.be

Début des inscriptions : le **vendredi 4 mai. Aucune inscription ne sera prise avant cette date.**

Une priorité d'inscription (à partir du 4 mai et jusqu'au 1er juin) est donnée aux enfants habitant l'entité de Tellin ou fréquentant une école de l'entité. A partir du 1er juin, les enfants domiciliés hors entité pourront s'inscrire suivant les disponibilités.

L'inscription des enfants de pré maternelle, première et deuxième maternelle peut se faire à la journée.

L'inscription des enfants à partir de la 3ème maternelle et jusque 12 ans se fait pour la semaine entière.

Toute semaine réservée sera facturée. Pas de remboursement en cas d'absence ou de désistement sans certificat médical.

ATTENTION:

Le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge et pour chaque semaine.

Paiement:

Prix par semaine: 1er enfant: 50€ - 2ème enfant: 40€ - 3ème enfant et suivants: 35€ participant la même semaine.

Prix à la journée: 10€ - 2ème enfant: 8€ - 3ème enfant et suivants: 7€

Enfant non domicilié à Tellin: 60€ ou 12€ la journée (pas de réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits) Une facture sera envoyée pour le paiement.

Pour plus d'information personne de contact : Vanlaere Françoise 084/387614- 0499-697268 - francoise.vanlaere@tellin.be

Fermeture de la Capucine:



La Capucine sera fermée :

- le **lundi 30 avril** et le **vendredi 11 mai**.
- du **2 au 6 juillet**.
- **mercredi 15 août**
- du **27 au 31 août**.

Programmes du 9 juillet au 24 août 2018

	Pré-mat 1-2 mat		3 mat 1-2 primaire		3-4-5-6 primaire
9 au 13/07	MULTIACTIVITES + 3ème mat		Multisports RUS Tellinoise		Multisports RUS Tellinoise La polymèrie
16 au 20/07	MULTIACTIVITES	Apprentissage Vélo/ Equilibre Fabien Bodson	Poterie Cuisine		Cuisine Poterie
23 au 27/07	MULTIACTIVITES		Déguster et créer		Cirque – théâtre et magie
30/07 au 3/08	MULTIACTIVITES		Cirque – théâtre et magie		Sculpture
6 au 10/08	MULTIACTIVITES		NATURE 5 jours différents		NATURE 5 jours différents
13 au 18/08/ (4 jours)	MULTIACTIVITES		MULTIACTIVITES		
20 au 24/08	MULTIACTIVITES + 3ème mat		Multisports VC Tellinam		

Le programme avec les activités détaillées se trouve sur le site internet ou peut être envoyé sur demande : 084/387614 ou francoise.vanlaere@tellin.be

60 minutes pour se rencontrer, s'informer, réseauter Nouveau rendez-vous entre professionnels du Tourisme

S'informer sur une thématique spécifique et se rencontrer autour d'un petit-déjeuner, telle est l'idée portée par « Les P'tits Matins du Tourisme ». Ce nouveau rendez-vous entre professionnels du Tourisme est proposé conjointement par le GAL Nov'Ardenne, la Grande Forêt de Saint-Hubert et la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert.

Le mercredi 28 février a eu lieu la première édition au Domaine du Château de Freux. Ils étaient une trentaine à se retrouver à 8h autour de la thématique « La Wallonie Insolite ». Présentation générale et données concrètes ont été apportées aux participants qui ont pu, au gré des interventions, (re)découvrir différents saveurs issues de ce terroir ardennais.

Programmées chaque dernier mercredi des mois pairs, ces rencontres aborderont à chaque fois, un sujet, une bonne pratique, une nouveauté, qui concerne le secteur touristique. Elles sont réservées aux acteurs touristiques des communes de Libin, Libramont-Chevigny, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tellin, Tenneville et Wellin et ont pour

objectifs de créer la rencontre (entraide, partenariat, cohérence, coordination...), informer et professionnaliser, veiller à l'amélioration continue de l'offre.

Les prochains rendez-vous auront lieu :

- le 25 avril dans la commune de Tellin : L'animation numérique : votre accompagnement numérique touristique
- le 27 juin dans la commune de Libin : La Marque Ardenne: quoi de neuf ? Pourquoi y adhérer ?
- le 29 août dans la commune de Saint-Hubert : Mangeons malin : des produits de terroir pour vos touristes

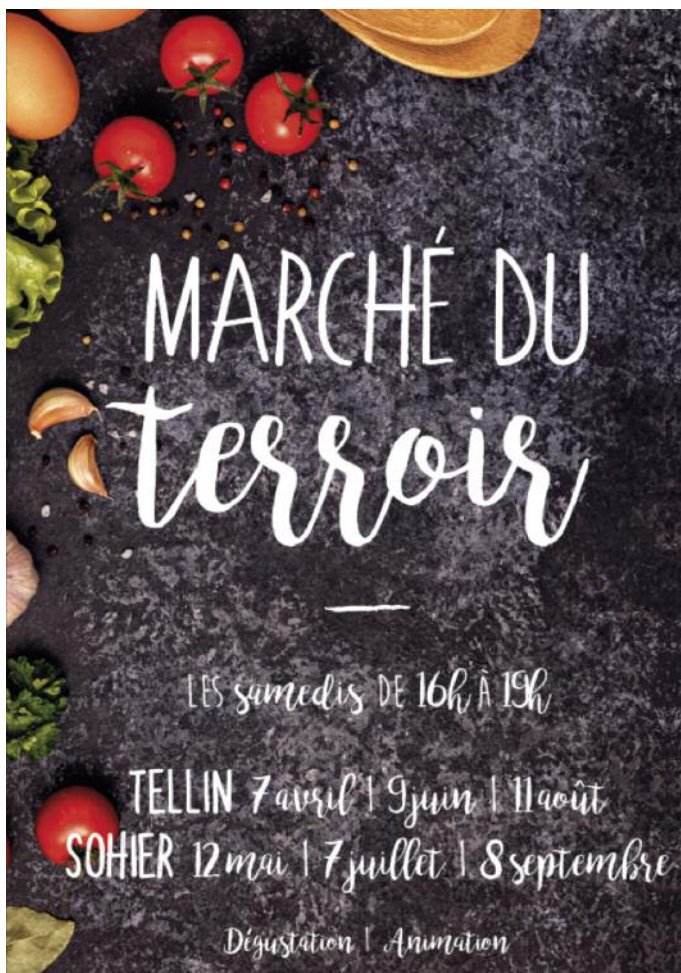
Infos :

GAL Nov'Ardenne asbl 061 65 69 31

Grande Forêt de Saint-Hubert asbl 084 37 95 05

Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert asbl

061 61 30 10



PROVINCE de NAMUR
Domaine de Chevetogne

Au cœur de vos loisirs

DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE

LE PASS CHEVETOGNE

80€

L'abonnement loisirs le moins cher de Belgique. Une année de loisirs à volonté pour toute la famille pour les habitants de notre commune

Point de vente
TELLIN
Service comptabilité-recettes
Rue de la Libération, 45

Achetez votre Pass avant le 30.06.2018 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS

valable pour 4 personnes

f **DomaineChevetogne**
www.domainedechevetogne.be



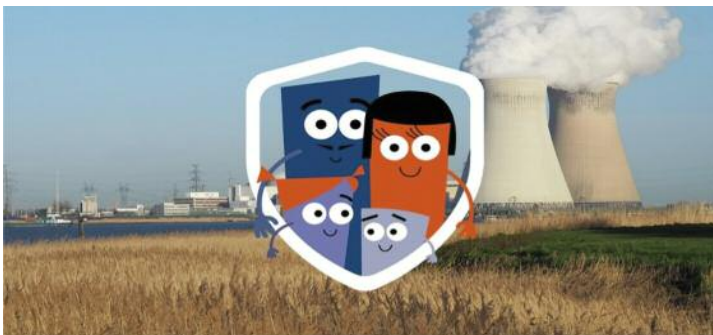
Autre nouveauté :

La Forêt des Délices, le guide gourmand 2018

Dans la continuité de l'année thématique précédente « La Wallonie Gourmande », la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert a édité un guide gourmand intitulé «La Forêt des Délices».

Au menu de cette brochure toute en saveurs, disponible gratuitement : les circuits gourmands « Saveurs en terre celte » et « Saveurs inattendues », les adresses des producteurs locaux, des ateliers 100% gourmands, des boutiques 100% terroir, les cavistes, des recettes, les restaurants/brasseries/salons dégustation/snacks.

Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire ?



Il y a cinq sites nucléaires en Belgique. Les plus importants sont les centrales nucléaires de Doel et de Tihange. Il y a aussi les sites de Mol, Dessel et Fleurus. Deux centrales nucléaires se situent également à moins de 20 km de nos frontières, à Borssele (Pays-Bas) et Chooz (France).

Le risque d'un accident nucléaire sur l'un de ces sites est faible mais ne peut pas être tout à fait exclu. Il est dès lors important que vous connaissiez aussi le risque nucléaire, les actions des autorités et la bonne manière de vous protéger.

Qu'est-ce que le risque nucléaire ?

Les centrales nucléaires mais aussi le secteur médical et industriel, utilise la radioactivité, par ex. pour la production d'électricité ou d'imagerie médicale. La radioactivité est un phénomène naturel. Notre corps reçoit chaque jour une dose de radiation provenant de la terre et de l'univers. Cependant, une exposition à une dose importante de radiation peut affecter la santé.

Si malgré le vaste système de sécurité, quelque chose tournait mal dans une installation nucléaire, plusieurs procédures et plans d'urgence entrent en vigueur. Ceux-ci doivent faire en sorte que les conséquences de l'incident restent limitées pour l'homme et l'environnement.

Un rejet radioactif peut, exceptionnellement, se produire dans l'air, l'eau ou en surface. Il y a un risque de contamination (particules radioactives sur la peau ou les vêtements) ou d'irradiation (rayonnement radioactif à distance) en cas de libération de matières radioactives.

Que font les autorités ?

Les autorités et les exploitants des installations nucléaires collaborent pour limiter les risques au minimum. L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) contrôle la sécurité des sites nucléaires de manière stricte. Elle contrôle si toutes les conditions de sécurité ont été strictement respectées.

Comme il est impossible d'exclure une situation d'urgence, les autorités, exploitants et services de secours rédigent des plans d'urgence qu'ils testent régulièrement. A l'aide de ces plans et procédures, ils tentent d'avoir aussi rapidement que possible la situation d'urgence sous contrôle et de limiter au maximum l'impact sur la population et l'environnement.

Que puis-je faire ?

Si un accident nucléaire se produisait quand même, protégez-vous contre la radiation ou la contamination en vous mettant à l'abri.

Rentrez et restez à l'intérieur

Fermez portes et fenêtres et coupez les systèmes de ventilation.

Écoutez les recommandations des autorités.

Les autorités peuvent aussi conseiller aux riverains d'un site nucléaire, aux jeunes de moins de 18 ans, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de prendre des comprimés d'iode. Il est possible d'aller chercher gratuitement et préventivement des comprimés d'iode chez le pharmacien. Informez-vous sur www.risquenucleaire.be si vous devez aller chercher des comprimés d'iode.

Cette campagne est une initiative du Centre de Crise, suite à l'actualisation du plan d'urgence nucléaire national.

Vous voulez en savoir plus ?

Surfez sur www.risquenucleaire.be

Vous aidez un conjoint, un parent, un enfant, un voisin... malade, accidenté, atteint d'un handicap ou tout simplement vieillissant...

L'antenne Aidants Proches Luxembourg organise une initiation à la promenade méditative le 08 mai de 14h à 16h30 à Libramont.

Nous proposons de réfléchir avec vous aux possibilités de transports et de prise en charge de votre aidé durant cette activité si vous le souhaitez.

INFORMATIONS

Gratuit, ouvert à tous les aidants proches

Adresse : Rue des Alliés 2 - 6800 LIBRAMONT

Infos & inscriptions : Héloïse Goffette
(heloise.goffette@aidants.be - 0468/38.33.04)



*Eh bien, dansez maintenant
Cours de danse de salon.*

Vous aimez la danse et êtes intéressés par un cours de danse sur l'entité de Tellin.

Faites nous savoir quels types de danse vous aimeriez apprendre, à quelle fréquence vous souhaiteriez ces cours et quel jour de la semaine vous agréerait.

Pour tous renseignements complémentaires,

vous pouvez contacter
Monsieur Thierry STERCKX
à l'adresse e-mail suivante :
thierry1.sterckx@gmail.com

Agenda



**M.C.F.A.
en Haute-Lesse**



Rue du commerce 14, 6890 Libin | culture.hautelesse@gmail.com | 061/41.33.91 ou 0498/17.24.67

Retour sur

SPECTACLES POUR LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Comme chaque année, nous programmons des spectacles pour toutes les classes des communes de la Haute-Lesse. Cette démarche permet la démocratisation de la culture en faisant venir des spectacles jeunes publics professionnels au plus près des écoles. Depuis quelques années, nous effectuons également des introductions aux spectacles dans les classes, ceci dans l'idée de donner du sens à ces représentations et à rapprocher un peu plus la culture des enfants.

Cette année, les maternelles ont pu voir *CircoRythm'Oh !* de la Cie La bête à plumes (tournée des Jeunesses musicales), les petits de primaire ont vu *Une étrange petite ville* de Pan ! la compagnie et les grands, *L'ogrelet* de la Cie La berlué. Merci aux écoles, toujours fidèles au rendez-vous !

Pour cette organisation, nous recevons chaque année un soutien très précieux de la Commune de Tellin et de ses équipes. Merci à eux !

Scolaire

EXPOSITION ANIMÉE LE MONDE DES SCHTROUMPFS

Cette année sonne l'anniversaire des 60 ans de l'apparition des schtroumpfs.

Nous avons décidé de créer une animation pour marquer le

coup. Cette animation permettra aux enfants des écoles du territoire de la Haute-Lesse d'en découvrir un peu plus sur l'univers des schtroumpfs et sur l'art de la bande dessinée. C'est ravi que nous accueillerons les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années de primaire de la commune de Tellin en avril. Merci à l'Office du Tourisme et à la Commune de Tellin pour la mise à disposition de la salle du Pachy.

Une exposition en collaboration avec la BiLA (Bibliothèque des Littératures d'Aventure de Chaudfontaine)

Musique

CONCERT DES ATELIERS ROCK DE LA HAUTE-LESSE

Les rockeurs en herbe des ateliers rock de Grupont et de Saint-Hubert ainsi que les groupes des adultes vous invitent à leur concert.

Le samedi 12 mai 2018 | dès 19h30 | Vesqueville | Salle Notre-Dame (Rue de Lavacherie)

PAF : 2 € | moins de 12 ans : gratuit

Une organisation de la MCFA en Haute-Lesse, du Plan de cohésion sociale de Tellin, des communes de Tellin et Saint-Hubert et de la Maison des jeunes de Saint-Hubert

MCFA en Haute-Lesse

Rue du commerce 14, 6890, Libin | 0498/ 172 467 ou 061/ 41 33 91 | culture.hautelesse@gmail.com

Les manifestations et festivités à venir

N'oubliez pas de communiquer vos événements

à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084/36 60 07

Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin



Ven 20/04 au Dim 22/04



TELLIN : Petite fête. Programme :

Vendredi 20 à 19h : tournoi de pétanque, salle Concordia

Samedi 21 à 16h : tournoi de beerpong

Samedi 21 à 21h : bal « Blue Night »

Dimanche 22 à 11h30 : apéro

Dimanche 22 à 12h : diaporama photos/vidéos souvenirs de la grande fête 2017 et précédentes.

(Org. : Jeunesse de Tellin, contact@jeunessedetellin.be ,

<https://www.facebook.com/jeunessedetellin>)



Dim 06/05



BURE : Marché aux fleurs

Le comité "Village fleuri" organise son traditionnel marché aux fleurs, dans la cour du Collège d'Alzon à Bure, de 10h30 à 18h. Bar et petite restauration. (Org. : Comité Village fleuri, Omer Van Den Bergh, 084/36 65 15)

Dim 06/05



BURE : Portes ouvertes au jardin de Jacques

Visite du jardin de plantes aromatiques, activités de découverte de la pédofaune (faune du sol).

Dans le cadre des Saisons de la Photo, 18 bannières photos seront installées à la Chapelle N-D de Haurt sur la thématique de la pédofaune. De 10h à 17h (Org. : PCDN, infos service environnement 084/37 42 80, ou Office du Tourisme 084/36 60 07, tourisme@tellin.be)



Sam 02 – Dim 03/06



BURE : Journées Eglises ouvertes

Visites guidées à 14h, 15h, 16h et 17h

Jeu de recherche pour les enfants

Projection permanente d'un montage photo (avec support sonore) de tous les visages représentés dans l'église, à travers tous les types d'art : sculpture, ébénisterie, dinanderie, peinture et vitraux, depuis le xvième siècle jusqu'à nos jours. (Org. : CDTC, infos : A-M. Dessaucy 084/36 65 37, ou Office du tourisme, tourisme@tellin.be, 084/36 60 07)

Sam 02 – Dim 03/06



TELLIN : Marché du terroir

Produits locaux alimentaires et artisanaux, visites guidées de la fonderie, grande soupe collective à la fin du marché. A l'Office du Tourisme, de 16h à 19h (Org. : Comité de Développement Touristique et Culturel, infos Office du Tourisme, 084/36 60 07)

Sam 16/06



TELLIN : Souper annuel de l'Ancienne Fonderie

Au menu : apéritif ; jambon grillé, pdt rôties, crudités ; dessert. Prix: 15 euros; enfant -12 ans: 10 euros.

Val des Cloches 129a à Tellin, de 16h à 19h (Org. : Ancienne Fonderie, 0467/12 27 12 tellin.fonderie@gmail.com)

TELLIN- 1^{ER} MAI 2018
25^{ème} TRANSFORESTIERE VTT
17- 29 - 45 - 59 - 79 KMS

17 à 45 km : départ de 07h00 à 11h00 59 & 79 Kms : départ de 07h00 à 10h00

17 Km : Gratuit / 29 Km : 3,00 € / 45 Km : 5,00 €
 59 Km : 6,00 € / 79 Km : 8,00 €

A 10h00 : Départ encadré pour enfants de + de 8 ans sur le 17km.
 (Vélo en ordre et casque obligatoire !)

Marches de 5 et 10 Kms : Parcours GRATUITS
 Distincts des circuits Vtt

Ravitaillements - Douches - Bike Wash - Buvette - Petite restauration

INSCRIPTIONS : Terrain de football de Tellin (Mont du Carillon, 6927 TELLIN)



Organisation / renseignements : 0476/630756 ou Facebook

Le club VTT de Tellin décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

29^{ème} Marché aux fleurs du comité "Village Fleuri".

Envie de fleurir votre façade, balcon ou terrasse pour l'été, de garnir votre potager ?
 Alors, rejoignez-nous le dimanche 6 mai, de 10h30 à 18h00, dans la cour du Collège d'Alzon à Bure :

grand marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer.

Bar et petite restauration assurés dès l'ouverture du marché.
 Par votre présence, vous apportez votre soutien au comité qui veille, chaque année, à mettre en valeur le riche patrimoine de notre commune et à améliorer notre cadre de vie.

Renseignements : 084 366515



Marche Adeps
Lundi de Pentecôte
21 Mai BURE

Distances de :
5* - 10 - 15 - 20km

*** ACCESSIBLE POUSETTES & PMR : 5KM**

Départ : Foyer Culturel de Bure
 Rue de Grupont, 4, 6927 Bure (Tellin)
 entre 8h et 14h

Restauration : assiette froide + frites : 8€
 ou boulettes + frites : 7€ (enfants -12ans : 3€)
 Bar et bières spéciales

Renseignements :
 0472 / 61 94 70
 0471 / 80 08 87

Possibilité de livraison à domicile et de venir se restaurer sans marcher.

www.promo-tellin.be



Samedi 16 juin 2018

À partir de 18h30

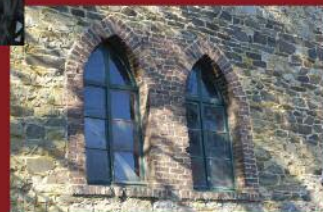
TELLIN

Souper de la Fonderie



Apéritif
 Jambon grillé
 Pommes de terre rôties - crudités
 Dessert

Adulte : 15 €
Enfant -12 ans : 10 €



Inscriptions et réservations :
 0467/122712 ou Tellin.fonderie@gmail.com avant le **9 juin**
 Compte n° BE89 1430 8851 0985 (nom + nbre repas ad. / enf.)

Organisation : Tellin-Fonderie ASBL - Val des Cloches 129A - 6927 Tellin
 Éditeur responsable : Guy De Plaen



autoselux, une team avec un service complet et de qualité  Like us on Facebook

vosre spécialiste automobile

autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin | 084/223.123 | www.autoselux.be

**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://gilles-rochefort.be/>
Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT
Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571
E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.
VOTRE EXPERT CHALEUR

- Mazout de chauffages
- Pellets
- Charbons

**TERRA
CONCEPT**
TERRASSE & BIEN ÊTRE

Gruslin Jean-François

Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)
Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759
www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be

Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Regifo
Edition

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
> Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
> Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes à votre service
Vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire !
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -